

# COVID-19

## Mise en place d'une « unité de soins de proximité »

### INFORMATION CORONAVIRUS

Dès le mardi 24 mars, une « unité de soins de proximité » sera mise en place à la salle annexe de la salle Nougaro pour les patients présentant des symptômes du type fièvre et toux.

Répondant à l'appel du conseil de l'ordre des médecins et en collaboration avec les médecins et infirmiers du secteur, la municipalité de Revel met en place une « unité de soins de proximité ».

**Tous les patients présentant des symptômes de type fièvre et toux seront désormais accueillis à la salle annexe de la salle Claude Nougaro. Dès le mardi 24 mars, un médecin et une infirmière libérale y tiendront une permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h.**

Les patients présentant des symptômes de fièvre et toux ne devront pas se rendre directement au cabinet de leur médecin, mais pourront se présenter à cette structure pour une évaluation et une prise en charge spécifique. **L'idée est de ne pas contaminer les autres patients dans les cabinets médicaux.** Les jours suivants, ils feront l'objet d'un suivi avec surveillance à domicile. Les patients nécessitant une hospitalisation seront orientés vers un centre hospitalier.

La municipalité assurera la mise en place, la maintenance et le nettoyage spécifique du lieu.

Les soignants, accompagnés par l'équipe municipale et ses services, sont fédérés pour garantir une prise en charge optimale dans cette situation épidémique inédite.

### CONTACT

Hôtel de Ville  
20, rue Jean Moulin  
31250 Revel  
tél. : 05 62 18 71 40  
mairie@mairie-revel.fr

### RAPPEL

En cas de signes de gravité (gêne respiratoire importante, difficultés à parler), contactez votre médecin traitant (ou le 15 entre 20h et 8h).

Il vous donnera les consignes adaptées.